



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°174 - 20 juillet 2026

A LA UNE



Collectivités territoriales : les contrôles de la CNIL en 2026

À l'occasion de la publication de son rapport annuel 2025, la CNIL rappelle les principaux enjeux en matière de protection des données personnelles et confirme le renforcement de ses contrôles en 2026. Cybersécurité, vidéoprotection, sécurité des données... découvrez les principaux points de vigilance pour les collectivités territoriales.

En savoir +

EN BREF

Veille RH

Décret relatif aux modalités de rémunération des collaborateurs de cabinet

Un décret du 10 juillet 2026 prévoit une adaptation du régime de rémunération des collaborateurs de cabinet à la suite de la réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique territoriale. Les principes demeurent sur les seuils du traitement indiciaire et des indemnités. Cependant, ce décret prévoit une dérogation dans les régions, les départements, les communes de plus de 40 000 habitants et les établissements publics locaux assimilés. Le décret est entré en vigueur le 12 juillet.

[Décret n° 2026-619 du 10 juillet 2026 relatif aux modalités de rémunération des collaborateurs de cabinet des autorités territoriales](#)

Contrôle des antécédents judiciaires des professionnels travaillant avec des enfants

Les intervenants dans les accueils collectifs de mineurs, prévus à l'article L.227-4 et suivants du code de l'action sociale et des familles (accueils de loisirs, colonies de vacances et accueils de scoutisme), sont soumis à un contrôle d'honorabilité systématique et récurrent. À cet égard, toute nouvelle intervention appelle un nouveau contrôle. A titre d'exemple, un animateur, recruté par une structure pour un séjour début juillet, puis par une autre pour un séjour fin août, doit être contrôlé à deux reprises.

[Réponse ministérielle du 9 juillet 2026, Sénat n° 07534](#)

Procédure disciplinaire

Aucun texte ne prévoit que la convocation au conseil de discipline doit informer l'agent poursuivi qu'une sanction est envisagée à son encontre ou contenir des précisions sur la nature de cette sanction. Dès lors, un agent n'est pas fondé à contester la sanction dont il a fait l'objet en soutenant qu'elle est entachée d'un vice de procédure, au motif que sa convocation ne mentionne pas qu'une sanction est envisagée à son encontre, ni ne donne d'indication sur la sanction encourue.

[CAA Nancy, 23 juin 2026, n°24NC02138](#)

Obligation de respecter la durée annuelle de travail

Les collectivités territoriales doivent respecter la durée annuelle de travail de 1607 heures, de sorte que des jours de congés supplémentaires ne peuvent être maintenus que s'ils sont compensés par une organisation du temps de travail permettant d'assurer le respect de cette durée. Dès lors, une délibération maintenant des congés liés à l'ancienneté, conduisant à un temps de travail inférieur à 1607 heures, est illégale du fait des dispositions issues de la loi du 6 août 2019 imposant la suppression des régimes dérogatoires. Un tel acte, de nature réglementaire, ne crée pas de droits acquis au profit des agents. Par suite, la collectivité est tenue de l'abroger.

[CAA Toulouse, 6 mai 2026, n°24TL00570](#)

Fortes chaleurs et droit de retrait

Le refus d'exécuter une tâche ne peut être justifié par des températures particulièrement élevées ou par l'exercice du droit de retrait qu'à la condition qu'un danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité de l'agent soit établi. En l'espèce, un jardinier a refusé à deux reprises d'exécuter les tâches confiées par sa hiérarchie en invoquant les fortes chaleurs et son état de santé. Toutefois, le plan canicule n'avait pas encore été déclenché, aucun élément médical précis n'était produit et aucune situation de danger grave et imminent n'était caractérisée. Dès lors, ce refus d'obéissance constitue une faute disciplinaire justifiant le prononcé d'un blâme.

[TA Paris, 10 juillet 2026, n°2403092](#)

LE CDG ET VOUS



Ensemble, formons les agents territoriaux de demain

Le Centre de Gestion du Finistère recherche des collectivités prêtes à accueillir un stagiaire dans le cadre de ses formations en alternance pour la rentrée 2026.

[En savoir +](#)



Vidéoprotection : pensez à informer la préfecture !

Suite aux élections et à l'installation des nouveaux élus dans les collectivités, les communes équipées de dispositifs de vidéoprotection doivent mettre à jour les arrêtés autorisant l'accès à ces systèmes.

[En savoir +](#)



RSU 2026 : profitez de l'été pour avancer sur votre déclaration

La campagne RSU 2026 est en cours jusqu'au 1er décembre. L'été est une période propice pour rassembler vos données, commencer ou poursuivre votre saisie et anticiper cette obligation réglementaire. En septembre, un webinaire régional vous montrera également comment valoriser vos données RH.

En savoir +



Passeport prévention : déclarez vos formations en un seul fichier

Le Passeport de prévention s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité permettant aux employeurs et organismes de formation de déclarer en une seule fois les formations en santé et sécurité au travail. Grâce à l'import d'un fichier CSV, la gestion des déclarations en nombre est désormais simplifiée et plus rapide.

En savoir +

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)
- [Technicien en prévention des risques professionnels \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Agent d'accueil social et de gestion administrative (H/F) – Secteur de Brest Ouest
- Chef d'équipe du service de collecte des déchets (H/F) – Secteur de Quimperlé
- Agent technique des espaces verts et naturels (H/F) – Secteur d'Audierne
- Agent d'entretien des espaces publics spécialité voirie (H/F) – Secteur d'Audierne

Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



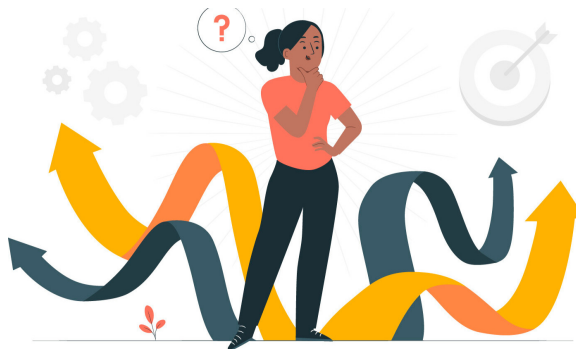
Les ateliers “gestion de crise” de la protection des données 2026

Mardi 8 septembre 2026

Landivisiau

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : préparer sa candidature avec l'IA

Jeudi 10 septembre 2026

CDG29

Comment améliorer ses outils de candidature grâce à l'intelligence artificielle : optimiser CV, lettres et préparation aux entretiens.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)